

♥♥♥ : le mot d'ordre : ménager et entretenir régulièrement sa voiture. Démarrer en douceur, conduire en souplesse et respecter les limitations, c'est 30 à 40% d'émissions en moins.
 Suivez les recommandations lors des épisodes de pollution : limitez vos déplacements en voiture et évitez le sport en plein air.
 Et n'oubliez pas : la pollution de l'air, ne se produit pas uniquement à l'extérieur. Pensez à aérer le bureau et la maison quotidiennement!
 Des chaudières bien réglées et entretenues permettent non seulement d'économiser de l'énergie, mais également de diminuer la pollution de l'air.

♥♥♥ : sur le premier kilomètre, une voiture consomme 50 % de carburant en plus et pollue 4 fois plus. Donc, pour les trajets de moins de 3 km : je marche ou je pédale !
 Pour les déplacements plus longs, organisez-vous en vous renseignant sur les circuits des transports collectifs (bus, trains...), comme vous le feriez lors d'un voyage. Le métro et le tram restent bien souvent plus rapides que la voiture pour aller en centre ville.

POUR VOUS CONVAINCRE

Intérêt écologique

Alors que les industriels sont parvenus à faire des efforts significatifs, les transports demeurent la cause principale de pollution atmosphérique sur laquelle il existe encore une grande marge de manoeuvre. C'est à chacun d'agir au quotidien pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques.

Intérêt pour la santé

La pollution atmosphérique, au quotidien, est responsable du développement de maladies respiratoires et cardio-vasculaires. Autre préoccupation : les particules en suspension, qui pénètrent facilement dans les voies respiratoires et sont mutagènes et cancérigènes. Tous ces polluants touchent particulièrement les personnes sensibles (enfants et personnes asthmatiques). Dans l'agglomération lyonnaise, la pollution atmosphérique tue aujourd'hui plus que les accidents de la route. (source InVS).

Intérêt économique

Prendre les transports en communs, utiliser le co-voiturage et les modes de déplacement doux (vélo, rollers, marche), diminuer sa vitesse, conduire de manière souple restent les meilleurs moyens d'économiser sur son budget carburant tout en réduisant l'émission de CO₂.



Association loi 1901, COPARLY (COmité pour le contrôle de la Pollution Atmosphérique dans le Rhône et la Région LYonnaise).

Le site www.atmo-rhonealpes.org commun à tous les réseaux de surveillance de la qualité de l'air en Rhône-Alpes c'est :
 - les mesures de polluant en direct
 - les dépassements des niveaux réglementaires
 - l'origine des polluants, la réglementation sur la pollution
 - un abonnement quotidien gratuit à l'indice Atmo
 - un accès à la qualité de l'air dans les rues de Lyon à chaque heure de la journée.

L'air



Un air sain...
 un droit reconnu à chacun

“ Et **VOUS**,
 souhaitez-vous vraiment
 changer d'air ? ”

♥♥♥ : organiser le plus possible vos déplacements en co-voiturage, et renseignez-vous auprès de votre mairie sur Pédibus pour emmener vos enfants à l'école.
 Lors de l'acquisition d'une nouvelle voiture, renseignez-vous sur sa consommation et ses rejets en CO₂. Les petits véhicules sont moins énergivores que les voitures puissantes (en ville, les grosses cylindrées consomment 40 % de carburant de plus et rejettent plus de CO₂). Et pourquoi ne pas envisager les solutions GPL, véhicules électriques ou hybrides... ?

Pour remplacer une chaudière fonctionnant au fuel ou à l'électricité en respectant l'environnement, choisissez des installations à énergie solaire, à pompe thermique ou à gaz.

Les résultats de l'observatoire du Grand Lyon

de l'environnement et du développement durable

Nous

Première préoccupation environnementale des habitants, la pollution de l'air est pourtant due aujourd'hui en grande partie à l'**usage excessif de la voiture**.

Le trafic routier est la cause principale d'émissions d'oxydes d'azote et des particules en suspension.

Depuis quelques années, les émissions de polluants sont en baisse constante dans plusieurs secteurs. Cependant dans le cas du secteur routier, malgré l'amélioration technologique des véhicules, les émissions stagnent en raison de l'augmentation du trafic.

Fortement médiatisés grâce au processus de surveillance et d'information mené par COPARLY, les épisodes de pollution ne doivent pas faire oublier l'importance de la pollution chronique, dont les effets à long terme sont plus importants sur la santé.

Ce que le Grand Lyon et ses partenaires entreprennent

Le Grand Lyon et les services de l'Etat ont pour objectif de protéger l'atmosphère des pollutions humaines et de faire respecter les valeurs limites de concentration dans l'air pour chacun des polluants réglementés, en tout point de la ville. Il s'agit également de mieux anticiper les pics de pollution pour mettre en place des actions préventives, et de mieux informer la population des risques et des comportements à adopter lors de ces alertes.

Seule façon d'agir sur les émissions de polluants liées à la circulation automobile : poursuivre la politique de réduction de l'usage de la voiture par le développement des autres modes de déplacement, et la sensibilisation de la population.

Le Grand Lyon

La situation géographique de l'agglomération lyonnaise contribue à faire de Lyon une ville sensible à la pollution atmosphérique et, dès 1960, les acteurs locaux ont organisé une surveillance de la qualité de l'air. Depuis 1979, la qualité de l'air est surveillée sur le département du Rhône et la Côte-d'Or de l'Ain par COPARLY.

La réglementation française pour l'air ambiant s'appuie principalement sur des directives européennes. Ces dernières ont été conçues en tenant compte des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui déterminent des seuils à ne pas dépasser pour une vingtaine de polluants

POLLUANT	SOURCES PRINCIPALES	VALEUR LIMITE 2005	VALEUR LIMITE 2010	TENDANCE GENERALE
NO ₂ Dioxyde d'azote	Transport routier	🔴	🔴	→
PM Particules en suspension	Résidentiel, tertiaire, artisanat	🔴	🔴	→
SO ₂ Dioxyde de soufre	Industrie	🟢	🟢	↘
CO Monoxyde de carbone	Transport routier	🟢	🟢	↘
Pb (Plomb, Arsenic, Cadmium...) Métaux Lourds	Industrie manufacturière transformation d'énergie (*)	🟢	🟢	ND (mesures récentes)
COV (Benzène) Composés Organiques Volatils	Résidentiel, tertiaire, artisanat	🔴	🔴	ND (mesures récentes)
HAP (Benzène-pyrene) Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques	Résidentiel, tertiaire, artisanat (*)	🔴	🔴	ND (mesures récentes)
O ₃ Ozone	Polluant secondaire dus aux NOx et COV	🔴	🔴	↗

🟢 valeurs réglementaires respectées ND : Non déterminé
🔴 valeurs réglementaires dépassées (*) : Données nationales

2005 : la qualité de l'air ... en résumé.

Les enjeux majeurs en termes de qualité de l'air se concentrent sur l'agglomération lyonnaise où l'activité humaine est la plus dense.

Polluants majoritaires, les **oxydes d'azote** présentent des concentrations qui dépassent les valeurs réglementaires tout comme, dans une moindre mesure, les **particules en suspension** et le **benzène**. Le constat est également défavorable pour l'**ozone**, polluant photochimique (transformation des NOx et COV sous l'action du rayonnement solaire) qui n'affecte pas seulement le centre de l'agglomération lyonnaise mais s'étend sur l'ensemble du département du Rhône et de la Côte-d'Or de l'Ain et qui dépasse fréquemment les valeurs préconisées pour la préservation de la santé humaine et la protection des écosystèmes.

A contrario et depuis plusieurs années, il apparait que le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone et le plomb présentent de faibles niveaux de concentration, indiquant une amélioration durable de la qualité de l'air vis-à-vis de ces trois polluants par comparaison aux années 60-70.



POUR EN SAVOIR PLUS

■ Se tenir informé de l'indice Atmo par le biais des médias, du site www.atmo-rhonealpes.fr ou du serveur vocal 0810 800 710.

■ User et abuser du covoiturage en organisant vos déplacements grâce aux réseaux mis en place par des associations ou des sites Internet. www.lavoitureautrement.fr Tél. 0810 107 665.

■ Se renseigner auprès de l'ADEME sur les primes versées pour l'achat de véhicules électriques (3 200 € pour un véhicule et 400 € pour un scooter).

■ Avec 32 millions de véhicules légers en France, si la vitesse sur autoroute était diminuée de 10 km/h, 700 000 tonnes de carburant seraient économisées, et 2 millions de tonnes de CO₂.

■ Pour tout renseignement complémentaire sur l'environnement et le développement durable vous pouvez contacter l'observatoire de l'environnement et du développement durable du Grand Lyon au 04 78 63 46 70.

aimons l'avenir



GRANDLYON
communauté urbaine

20 rue du Lac - BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com